

SÉANCE ordinaire

Le 17 août 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 17 août 2020, à 16 h 30, à huis clos comme prescrit par le gouvernement dans le cadre des mesures prises pour éviter la propagation du COVID-19.

**SONT PRÉSENTS PAR
ZOOM RÉUNION**

Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche.

**EST ÉGALEMENT
PRÉSENT PAR ZOOM
RÉUNION**

Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

200817.200 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de Gaétan Daraïche et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant les points suivants :

- Cour du Québec, division de petites créances – Dossier numéro 110-32-7000 88-188°
 - Terrain Gaspésia bloc 96 – Mandat a LSGA arpenteurs-géomètres;
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2019 ;
 - 4.3 Adoption – Règlement numéro 2017-Z-001-02 amendant le règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la Ville de Chandler;
 - 4.4 Demande de dérogation mineure – Monsieur Serge Grenier;
 - 4.5 Appui projet « Sentinelle » Centre Émilie-Gamelin de Chandler;
 - 4.6 Contribution financière de la municipalité – Convention projet de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes années 2020-2021 ;
 - 4.7 Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » ;
 - 4.8 Signataire - ProjetTC^Té – Entre la RÉGIM, la Ville de Chandler et la Société d'innovation en environnement ;
 - 4.9 Signataire – Achat d'un véhicule électrique dans le cadre du programme SAUVÉR;

- 4.10 Recommandation de paiement – Régie intermunicipale de transport Gaspésie/îles de la Madeleine ;
- 4.11 Avis de motion – Règlement concernant la réalisation de travaux correctifs d’asphaltage sur certaines routes municipales et autorisant une dépense et un emprunt n’excédant pas 2 000 000 \$ à ce fins;
- 4.12 Recommandation de paiement – Achat de gravier – Laurier Hamilton et Fils Ltée ;
- 4.13 Recommandation de paiement CP-08 – MFT et Fils – Caserne incendie de Newport;
- 4.14 Recommandation de paiement CP-11 – Les constructions scandinaves Inc. – Rénovation et mise aux normes Centre sportif Clément-Tremblay ;
- 4.15 Recommandation de paiement – Eurovia Québec Construction Inc. – Travaux de pavage ;
- 4.16 Recommandation de paiement - TAG Construction – Installation de ponceau à la promenade du lac Vachon;
- 4.17 Recommandation de paiement – Raymond Chabot Grant Thornon – Honoraires ;
- 4.18 Recommandation de paiement – Therrien Couture et Joliceur – N/dossier : CMQ67216 ;
- 4.19 Recommandation de paiement - Morency, Société d’avocats – Honoraires N/d 766-766002 V/d;
- 4.20 Recommandation de paiement – Madame Louise Langlois - N/D 6274 ;
- 4.21 Recommandation de paiement – Delisle-Delisle, Avocats – N/D 3698-1
- 4.22 Motion de félicitations - Kassandra Arseneault, Juan Esteban Chaparro et Louis-François Beauchamp ;
- 4.23 Projet de quartier Newport - Recommandation de paiement – Laurier Hamilton et Fils Ltée ;
- 4.24 Recommandation de paiement – Réseau GIM – Service d’accès au réseau GIM du 1er juillet au 31 décembre 2020 ;
- 4.25 Diminution de la limite de vitesse à 30 km/h rue Commerciale quartier Chandler – Rue des Récollets à l’avenue Hôtel de Ville ;
- 4.26 Ajout d’une signalisation – Interdiction de stationner – Avenue Félix-Fahey ;
- 4.27 Appui - Kraft Hockeyville Saint-Félicien ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l’assemblée.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

200817.201 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire 6 juillet 2020.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

200817.202 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d’aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde le montant suivant:

- Demande de don – Tournoi de balle molle de Pabos Mills; 450 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.203 COUR DU QUÉBEC, DIVISION DE PETITES CRÉANCES – DOSSIER NUMÉRO 110-32-7000 88-188°

Il est proposé par monsieur Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que messieurs Roch Giroux et Michel Couture, respectivement directeur général et directeur du Service des travaux publics, soient autorisés à représenter la Ville de Chandler dans le dossier « Simon Arsenault c. ville de Chandler, Cour du Québec, division des petites créances, dossier numéro 110-32-7000 88-198 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.204 TERRAIN GASPÉSIA BLOC 96 – MANDAT A LSGA ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce Conseil accepte la soumission numéro 1186 de la firme LSGA, au montant de 6 040 \$ plus les frais de cadastre, afin que la Ville de Chandler puisse acquérir le Bloc 96 (lot 4 294 035 au cadastre).

Il est également résolu que ce conseil autorise monsieur Benoit Moreau, coordonnateur municipal, à signer pour et au nom de la Ville tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.205 APPROBATION DES COMPTES A PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer du mois juillet 2020 représentant une somme de 335 045.87 \$ pour le journal des achats et une somme de 311 643.22 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.206 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2019

Il est unanimement résolu que ce conseil prenne acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année financière 2019.

200817.207 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-Z-001-02 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-Z-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT que le conseil peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter des

règlements d'urbanisme et les modifier suivant les dispositions de la loi;

CONSIDÉRANT que le règlement numéro 2017-Z-001, est entré en vigueur le 12 juillet 2018;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci;

CONSIDÉRANT la résolution 200601.152 ayant pour objet la modification de certaines dispositions du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2020, le premier projet de règlement numéro 2017-Z-001-02;

CONSIDÉRANT que la population a été informée du projet de règlement et qu'elle a eu l'opportunité de s'exprimer par une consultation écrite tenue du 8 juin 2020 au 22 juin 2020 inclusivement ;

CONSIDÉRANT que le conseil a adopté, à la séance ordinaire tenue le 6 juillet 2020, le second projet de règlement résiduel 2017-Z-001-02;

CONSIDÉRANT qu'aucune demande n'a été reçue afin que le règlement 2017-Z-001-02 soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Richard Duguay, appuyé de Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que le conseil municipal adopte, par la présente, le document intitulé « Règlement numéro 2017-Z-001-02 amendant le règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la Ville de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.208 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – MONSIEUR SERGE GRENIER

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure a été déposée à l'égard de l'immeuble situé au 23, boulevard Pabos quartier Pabos, à Chandler (lot 4 856 764) ;

CONSIDÉRANT que le propriétaire, monsieur Serge Grenier, souhaite agrandir sa maison unifamiliale vers l'Est

CONSIDÉRANT qu'un plan projet d'implantation a été produit par monsieur Éric Smith, arpenteur-géomètre, le 15 mai 2020, minute 248;

CONSIDÉRANT que monsieur Grenier a démontré que tout autre emplacement pour son agrandissement était impossible ou aggraverait d'avantage les marges ;

CONSIDÉRANT qu'accorder cette dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que cette demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme, entre autres celui d'assurer le maintien de la qualité de l'environnement bâti de la Ville de Chandler ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil accepte d'accorder la dérogation mineure comme recommandé par le CCU soit une réduction de la marge avant prescrite pour un bâtiment principal de 9 mètres à 5,85 mètres. (Résolution numéro 20-U-07).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.209 APPUI PROJET « SENTINELLE » CENTRE ÉMILIE-GAMELIN DE CHANDLER

CONSIDÉRANT la résolution d'appui numéro 200706.195;

CONSIDÉRANT que le projet « Sentinelle » comprend un centre d'activités approprié et des maisonnettes individuelles qui permettront une meilleure offre de services et une plus grande capacité d'accueil

CONSIDÉRANT que l'espace disponible sur les terrains appartenant au Centre Émilie-Gamelin est insuffisant pour que le projet « Sentinelle » se réalise (lots 4 294 167 et 4 294 164)

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraîche et unanimement résolu que ce conseil accepte que le projet empiète sur les lots adjacents (lots 5 723 216 et 5 723 217) appartenant au Centre de santé et de services sociaux (CISSS de la Gaspésie), et ce, **CONDITIONNELLEMENT** à ce qui suit:

- Un bail devra être signé entre le Centre Émilie-Gamelin et CISSS de la Gaspésie ou que le Centre Émilie-Gamelin
- Les 2 parties devront être d'accord et signer le plan projet réalisé par un arpenteur-géomètre
- Les 2 parties devront être d'accord et signer le permis de construction

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.210 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ – CONVENTION PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES ANNÉES 2020-2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil confirme que la Ville de Chandler autofinancera l'entièreté du projet de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes années 2020-2021. Projet pour lequel la ville a obtenu une aide financière du MCCC sous forme de subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.211 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES »

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu d'autoriser madame Louise Meunier, coordonnatrice culturelle, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme intitulé « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

Il est également résolu que madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la ville, tous documents pertinents, requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.212 SIGNATAIRE – PROJET TCT^É – ENTRE LA RÉGIM, LA VILLE DE CHANDLER ET LA SOCIÉTÉ D'INNOVATION EN ENVIRONNEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Roch Giroux à signer l'entente Projet TCT^É à intervenir entre la RÉGIM, la Ville de Chandler et la Société d'innovation en environnement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.213 SIGNATAIRE – ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME SAUVÉR

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Roch Giroux à signer le contrat d'achat du véhicule électrique BOLT dans le cadre du projet TC^{LT}É au coût total de 38 646.77 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.214 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT GASPÉSIE/ÎLES DE LA MADELEINE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 1115 de a Régie Intermunicipale du transport au montant de 20 498.86 \$ pour couvrir les frais énumérés ci-dessous, dans le cadre du Projet TC^{LT}É

C.1 Modules et installation SAUVÉR
C.2 Services SAUVÉR (24 mois)
D.8 Gestion, suivi et rapports du projet pour la FCM

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.215 AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT CONCERNANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX CORRECTIF D'ASPHALTAGE SUR CERTAINES ROUTES MUNICIPALES ET AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÈDENT PAS 2 000 000 \$ À CES FINS

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche qu'à une prochaine séance du conseil il y aura adoption d'un règlement concernant la réalisation de travaux correctif d'asphaltage sur certaines routes municipales et autorisant une dépense et un emprunt n'excèdent pas 2 000 000 \$ à ces fins.

Le projet de règlement est déposé à cette fin pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.216 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ACHAT DE GRAVIER – LAURIER HAMILTON ET FILS LTÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 09551 de

Laurier Hamilton et fils Ltée, au montant de 6 645.56 \$, toutes taxes comprises, pour l'achat de gravier nécessaire pour le stationnement du Banc de Pabos.

Il est également résolu que le montant de cette facture soit prélevé du surplus du quartier Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.217 RECOMMANDATION DE PAIEMENT CP-08 – MFT ET FILS – CASERNE INCENDIE DE NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement du certificat de paiement numéro 8 produit par Jean Luc Heyvang, au montant de 94 747.13 \$, toutes taxes incluses, payable à MFT & Fils pour les travaux de rénovation de la caserne incendie de Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.218 RECOMMANDATION DE PAIEMENT CP-11 – LES CONSTRUCTIONS SCANDINAVES INC. – RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement du certificat de paiement numéro 11 produit par Jean Luc Heyvang, au montant de 11 497.51 \$, toutes taxes incluses, payable à Les Constructions scandinaves Inc., pour les travaux de rénovation et de mise aux normes du Centre sportif Clément-Tremblay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.219 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. – TRAVAUX DE PAVAGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 6600000438 de Eurovia Québec Construction Inc., au montant total de 5 001.41 \$, toutes taxes incluses, pour des travaux de pavage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.220 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - TAG CONSTRUCTION – INSTALLATION DE PONCEAUX À LA PROMENADE DU LAC VACHON

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 1022 de la compagnie TAG Construction au montant total de 67 605.30 \$, toutes taxes incluses, pour l'installation de ponceaux à la

promenade du lac Vachon et la remise en état des lieux et des mesures de protection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.221 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON – HONORAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 22819078 de Raymond Chabot Grant Thornton d'une somme de 17 993.58 \$, toutes taxes incluses, pour des honoraires professionnels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.222 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – THERRIEN COUTURE ET JOLICEUR – N/DOSSIER : CMQ67216

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 412578 de Therrien Couture Joli-Coeur S.E.N.C.R.L, au montant de 9 034.74 \$, toutes taxes incluses, pour des honoraires dans le cadre du dossier CMQ-67216.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.223 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS – HONORAIRES N/D 766-766002 V/D

Il est proposé par monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures de Morency, Société d'avocats, énumérées ci-dessous :

DOSSIER	MONTANT
N/D 766-766002 V/D	5 905.50 \$
N/D 766-766002 V/D	273.07 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.224 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MADAME LOUISETTE LANGLOIS - N/D 6274

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et résolu que ce conseil autorise de rembourser madame Louissette Langlois pour le paiement de la facture numéro 9560 de Bouchard Dolbec Avocats s.e.n.r.l. au montant de 3 270.75 \$.

Madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Donald Vachon, Gaétan Daraïche et Bruno-Pierre Godbout émettent leur dissidence.

LE REMBOURSEMENT EST REFUSÉ MAJORITAIREMENT

200817.225 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – DELISLE-DELISLE, AVOCATS – N/D 3698-1

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 2567 de Delisle-Delisle, Avocats d'une somme de 4 427.64 \$, toutes taxes incluses, pour des honoraires dans le cadre du dossier numéro 3698-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.226 MOTION DE FÉLICITATIONS - KASSANDRA ARSENAULT, JUAN ESTEBAN CHAPARRO ET LOUIS-FRANÇOIS BEAUCHAMP

MOTION DE FÉLICITATIONS est donnée à Kassandra Arsenault, Juan Esteban Chaparro et Louis-François Beauchamp qui ont fait preuve de sang-froid, de rapidité et de vigilance lors du sauvetage de deux (2) baigneurs le 4 août 2020, à Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.227 PROJET DE QUARTIER NEWPORT - RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LAURIER HAMILTON ET FILS LTÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 9558 de Laurier Hamilton et Fils Ltée d'une somme totale de 3 046.84 \$, toutes taxes incluses, pour l'achat de matériaux granulaires nécessaires pour la réalisation du projet de descente à la plage de Newport.

Il y a est également résolu que ce montant soit prélevé du fonds réservé aux projets de quartier Newport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.228 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – RÉSEAU GIM – SERVICE D'ACCÈS AU RÉSEAU GIM DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 2433-AUTOM du Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-îles-de-la-Madeleine d'une somme totale de 5 190.22 \$, toutes taxes incluses, pour le service d'accès au réseau du RCGIM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.229 DIMINUTION DE LA LIMITE DE VITESSE À 30 KM/H RUE COMMERCIALE QUARTIER CHANDLER – RUE DES RÉCOLLETS À L'AVENUE HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT que les usagers de la route persistent à conduire de façon négligente, voire risquée, et que de nombreuses demandes ont été déposées à la ville de Chandler afin d'apporter des modifications relatives à la limite de vitesse permise;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de revitaliser la rue Commerciale Est et ce, dans un environnement paisible et sécuritaire pour les piétons, cyclistes et automobilistes;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise, la diminution de la limite de vitesse permise à 30 km/h sur la rue Commerciale Est de la rue des Récollets à l'avenue Hôtel de Ville.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des travaux publics d'entreprendre les démarches nécessaires pour afficher la diminution de la limite de vitesse permise à 30 km/h dans la zone citée ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.230 AJOUT D'UNE SIGNALISATION – INTERDICTION DE STATIONNER – AVENUE FÉLIX-FAHEY

CONSIDÉRANT la requête déposée pour ajouter une signalisation interdisant aux automobilistes de stationner sur une portion de la rue Félix-Fahey;

CONSIDÉRANT que suite à vérification, la Ville juge pertinent de répondre positivement à la requête;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise l'ajout d'un panneau de signalisation interdisant de stationner du côté ouest de l'avenue Félix-Fahey.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200817.231 APPUI - KRAFT HOCKEYVILLE SAINT-FÉLICIEN

ANNULÉ

200817.232 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Richard Duguay propose la levée de l'assemblée à 17 h 49.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier